Gamins exceptionnels

Écrivons ensemble l'inclusion

# RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2019

Ils nous soutiennent :

# SOMMAIRE

RAPPORT MORAL


**1. LE POLE RESSOURCES HANDICAP/PARENTALITE : GAMINS EXCEPTIONNELS…… p.2**

a. L'origine de la démarche…… p.2

b. Le respect de la loi…… p.2

c. La création d'une structure innovante …… p.2

d. Après quelques années de fonctionnement …… p.3

**2. NOS PRINCIPES ET NOS OBJECTIFS…… p.3**

a. Nos principes…… p.3

b. Nos objectifs…… p.4

**3. COMPOSITION DE GAMINS EXCEPTIONNELS…… p.4**

a. Le conseil d'administration : une organisation politique et démocratique…… p.4

b. Les adhérents…… p.5

c. L'équipe…… p.10

d. Le comité technique de suivi…… p.11

**4. FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION…… p.11**

a. Ressources financières…… p.11

b. L'appel à projets de la CNAF sur les fonds publics et territoires…… p.13

c. Les conventions de partenariats et prestations…… p.13


RAPPORT D'ACTIVITE


**5. ROLES ET MISSIONS DE L'ASSOCIATION…… p.14**

a. L'accompagnement des familles…… p.14

b. Soutenir les acteurs…… P.16

c. L'expérimentation sur un territoire de la CABBALR…… p.27

d. Les autres demandes…… p.29

e. Développement et communication…… p.31

**6. DU PLAN D'ACTION 2019 AU BILAN…… p.32**

**7. CONTACT…… p.34**

## 1. LE POLE RESSOURCES HANDICAP/PARENTALITE : GAMINS EXCEPTIONNELS

Le pôle ressources handicap/parentalité, situé à Arras, est né en 2015, de la volonté essentielle de résoudre les problèmes majeurs que rencontrent les parents dans la prise en charge, en milieu ordinaire, de leur enfant en situation de handicap.

### a. L'origine de la démarche

La fédération Familles Rurales du Pas-de-Calais qui a à cœur de promouvoir et défendre les intérêts des familles durant l'intégralité de la vie a été interpellée par la difficulté pour les familles d'enfants en situation de handicap de trouver une structure d'accueil et/ou de loisirs apte à les accueillir comme tout autre enfant. Celle-ci a donc souhaité porter initialement le projet de création de micro-crèches inclusives, avec un pourcentage de places réservées aux enfants en situation de handicap. Dans cet objectif, un pôle ressources handicap devait être accolé à ces structures.

Néanmoins, constatant le besoin dans beaucoup de structures d'accueil du jeune enfant et dans les accueils collectifs de mineurs déjà existants, la fédération Familles Rurales, interpellée par la Caisse d'allocations familiales a souhaité étendre ce dispositif à un pôle ressources à l'intégralité du département.

### b. Le respect de la loi

L'association GAMINS EXCEPTIONNELS a vocation à réunir les professionnels du milieu spécialisé, de l'enfance et de la petite enfance du Pas de Calais, dans le but de permettre aux familles l'accueil et l'inclusion de leur enfant au sein d'une structure petite enfance ou de loisirs non spécialisée en prenant appui sur :

- La loi du 11 février 2005 consacre un « accès à tout pour tous » et une égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap. Une fois cette norme posée, le constat des difficultés de mise en pratique est frappant. Pour pouvoir mettre en application ces obligations, il est nécessaire d'avoir des dispositifs d'accompagnement locaux des professionnels mais également des familles.

- L'article 31 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant rappelant le droit aux loisirs pour tous les enfants.

### c. La création d'une structure innovante

A l'origine, elle ne se situait dans aucun cadre institutionnel existant et défini.

Par ailleurs, la démarche ne correspondait pas strictement aux références des champs du social, de l'animation, du médico-social ni de la santé et reposait plutôt sur des principes d'exercice de la

citoyenneté, d'éducation populaire au sens large et de développement local. Et c'est d'ailleurs ce principe de croisement de différents secteurs qui lui conférait son aspect innovant.

### d. Après quelques années de fonctionnement

Le pôle ressources a été confronté aux regards et attentes de l'environnement, aux logiques de partenariat et aux exigences internes et institutionnelles. La maturation de ce projet partagé a mis en évidence la nécessité de créer une entité associative à part entière, repérable et déclarée.

Si le projet et l'activité structurée ont été mis en place fin 2014, accompagnés en cela par les évolutions de l'environnement législatif, c'est le 18 juillet 2018 que l'association « Gamins Exceptionnels » a déposé ses statuts en préfecture du Pas de Calais.

## 2. NOS PRINCIPES ET NOS OBJECTIFS

### a. Nos principes

Le projet se situe dans l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap et de sa famille de la naissance à sa majorité dans les structures de droit commun. Par structure ou dispositif de droit commun, il faut entendre les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : crèche, halte-garderie, multi-accueil, micro-crèche, assistant maternel, … et également toute forme d'accueil collectif de mineurs.

Grâce à un travail en réseau permettant de mutualiser les compétences de chacun (familles, professionnels du secteur médico-social, professionnels de la petite enfance et professionnels de l'animation) selon son niveau de responsabilité, l'enfant est ainsi placé au cœur du projet : chaque enfant bénéficie d'un projet personnalisé, construit en fonction de ses capacités et de ses centres d'intérêt et chaque équipe encadrante est accompagnée et sensibilisée dans le but de mettre du sens derrière chaque accueil.

La démarche engagée repose sur la conviction que tout enfant, peu importe sa différence, a sa place dans les structures d'accueil du jeune enfant ainsi que dans les accueils collectifs de mineurs.

Ne niant pas la nécessité et l'existence des établissements et services médico-sociaux spécialisés autour de la prise en charge du handicap, la démarche souhaite révéler les complémentarités de chaque acteur afin d'œuvrer dans un but commun : l'intérêt de l'enfant.

Ces principes seront retranscrits dans le projet associatif qui doit être validé par la prochaine assemblée générale de l'association.

## b. Nos objectifs

Les objectifs qui guident nos actions au quotidien sont :

- Permettre à tous les enfants d'accéder aux structures de loisirs et/ou petite enfance
- Réfléchir, construire et mettre en place un projet d'accueil pour chaque enfant
- Informer, accompagner les familles et faciliter leur démarche
- Favoriser l'acceptation des différences
- Développer un réseau fort, efficace et une dynamique partenariale entre acteurs de la petite enfance, de la jeunesse et du handicap
- Faire ressortir les complémentarités de l'action de milieu ordinaire et de celle du milieu spécialisé
- Accompagner les structures

# 3. COMPOSITION DE GAMINS EXCEPTIONNELS

Gamins Exceptionnels est une association composée de femmes et d'hommes convaincus de l'impérieuse nécessité de créer toutes les conditions nécessaires à l'accueil de l'enfant en situation de handicap dans les structures de loisirs et petite enfance ordinaires, afin que tous les enfants puissent vivre et jouer ensemble.

L'association Gamins exceptionnels est structurée de façon à pouvoir décliner ses actions en fonction des orientations prises par une instance décisionnelle.

La mise en œuvre du projet est assurée par l'équipe de techniciens de Gamins Exceptionnels.

## a. Le conseil d'administration : une organisation politique et démocratique :

Il est composé de représentants de structures de l'éducation spécialisée et de l'éducation populaire. Une organisation politique et démocratique avec une gouvernance collégiale composée de membres de droit (les personnes morales à l'initiative de la création de l'association ou à l'initiative de la démarche) et de membres adhérents (les personnes morales ou physiques qui partagent le projet et qui ont pris l'engagement de verser annuellement une cotisation).

## b. Les adhérents

Depuis le 18 juillet 2019, il est possible d'adhérer à Gamins Exceptionnels : en qualité d'adhérent individuel pour les personnes physiques (famille, particulier) et en qualité d'adhérent collectif pour les personnes morales (associations, structures dont le gestionnaire public a signé la convention de partenariat).

<u>Pourquoi adhérer à l'association ?</u>

Les collectivités territoriales, les associations gestionnaires d'ACM ou d'EAJE ainsi que les familles ont fréquemment besoin d'un accompagnement pour rendre possible les accueils d'enfants en situation de handicap dans ces structures.

- Adhérents individuels : Ce sont les personnes qui soutiennent l'association, partagent ses valeurs et s'intéressent à ses actions, elles peuvent aussi bénéficier des services et missions de celle-ci.
  Au cours de l'année 2019, l'association a commencé à proposer à chaque famille une adhésion individuelle afin de légitimer notre action, d'adhérer aux valeurs de l'association et leur permettre de s'impliquer dans la vie de notre association.
  En 2019, l'association compte 2 adhérents individuels.
- Adhérents collectifs : Ce sont les structures (EAJE, ACM, RAM, MAM), les associations de jeunesse et d'éducation populaire ou gestionnaires de structure d'accueil de loisirs et/ ou petite enfance.
  Pour les structures gérées par une collectivité territoriale il est nécessaire que la collectivité ait signée une convention de partenariat qui ouvre droit à l'adhésion. La convention de partenariat représente un engagement et un soutien au projet.
  Les structures adhérentes peuvent bénéficier de conseils, d'outils personnalisés, de prêts de malles pédagogiques et de la mise en place de temps d'accompagnement personnalisé (sous forme de temps de sensibilisation sur site, …).

En 2019, l'association comptabilise 40 structures adhérentes sur le territoire.

Les adhésions sont réparties comme suit :

| Collectivité/ Association | ACM | EAJE | RAM |
|---|---|---|---|
| CCAS ETAPLES SUR MER | | Maison de la petite enfance | |
| WAILLY | ACM Communal | | |
| HERSIN COUPIGNY | ACM Communal | Halte-garderie | |
| COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND CALAIS | ACM | EAJE *Pom d'api*<br>EAJE *Pom de Reinette* | |
| SAINS EN GOHELLE | ACM Extrascolaire/Péri | Espace petite enfance | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| VIOLAINES | ACM Communal | | |
| CARVIN | ACM Extrascolaire<br>ACM Périscolaire | Crèche *Les premiers pas* | RAM Communal |
| LILLERS | ACM Service enfance jeunesse | | |
| GRENAY | | | RAM Communal |
| COMMUNAUTE DE COMMUNES<br>SUD ARTOIS | ACM | Micro crèche *A petits pas* (Hermies)<br>MAC *Au jardin d'éveil* (Bapaume)<br>MAC *Les chtis bambins* (Croisilles) | |
| CCAS LILLERS | | Crèche Familiale | |
| ASSOCIATION OFFICE DE LA JEUNNESSE (BRUAY LA BUISSIERE) | ACM | | |
| VITRY EN ARTOIS | | Multi accueil | |
| ROUVROY | | Multi Accueil | |
| ASSOCIATION FAMILLES RURALES (LISBOURG) | ACM | | |
| AVION | ACM service enfance | Multi accueil | |
| GIVENCHY EN GOHELLE | ACM | | |
| CCAS BRUAY LA BUISSIERE | | Crèche collective L*es petits câlins*<br>Multi accueil *La Farandole*<br>Multi accueil *Pirouette* | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| DOURGES | ACM pôle jeunesse | Halte-Garderie *Les coccinelles* | |
| ASSOCIATION PTDR (BLANGY SUR TERNOISE) | ACM | | |
| BARLIN | ACM Maison des jeunes | Maison de l'enfance *Les Chérubins* | |
| ASSOCIATION AMI (GOUY SOUS BELLONNE) | ACM | | |
| CENTRE SOCIAL BEAURAINS | ACM | | RAM |
| LABOURSE | ACM Périscolaire | MAC *L'île aux enfants* | |

| ADHESIONS PROPOSEES | | |
|---|---|---|
| individuelles | Collective (associations) | Collective (structures publiques)* |
| 5€ | 100€ | 80€/an/ structure |

*adhésion des structures possible si la collectivité a signé la convention de partenariat.

Gamins exceptionnels

Écrivons ensemble l'inclusion

## GAMINS EXCEPTIONNELS :

## Carte de répartition des adhésions

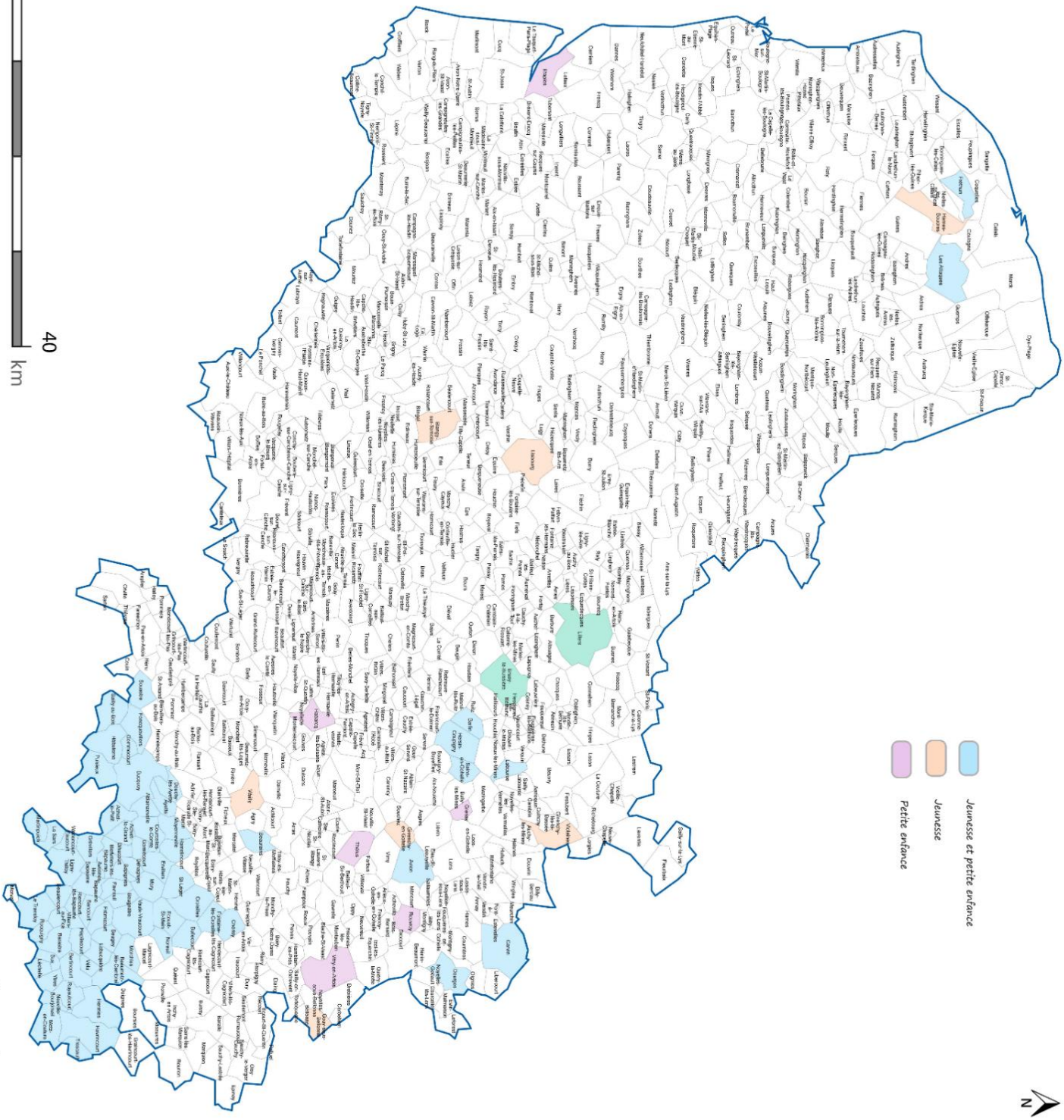

## c. L'équipe

Le pôle, depuis sa création fin 2014 a vu son équipe, et par la même occasion son fonctionnement, évoluer.

Il fonctionne aujourd'hui avec une coordinatrice et une animatrice départementale qui répondent aux différentes missions selon leur niveau de responsabilité.

- La coordinatrice du dispositif

Elle assure une mission de coordination, de développement et qualité de l'action du service dans le cadre des orientations fixées par le conseil d'administration.

Elle assure la coordination générale du service.

Garante du bon fonctionnement, elle est chargée du développement du dispositif en mettant en place les moyens nécessaires à la réalisation des diverses actions et activités dans le respect de la législation en vigueur.

En plus des missions de gestion, du développement et du suivi du réseau et partenariat, elle assure également l'accompagnement des familles et la professionnalisation des équipes.

- L'animatrice départementale

Placée sous l'autorité de la coordinatrice du dispositif, elle assure à ses côtés l'animation de celui-ci et les missions permettant le développement et la mise en œuvre des actions afin de répondre aux objectifs et orientations.

Ses missions se déclinent de la manière suivante :

- Conception, développement et animation des malles pédagogiques à destination des structures d'accueil afin de sensibiliser équipes, enfants et adolescents à l'accueil de la différence et de la diversité en collectivité,
- Mise en place des actions de sensibilisation à l'accueil des enfants en situation de handicap ainsi que des actions de parentalité,
- Accompagnement, information et orientation des familles dans leur recherche de structure d'accueil,
- Préparation et rédaction de courriers, comptes rendus de réunions, bilans,
- Participation au développement de l'association : projet, outils de communication, organisation de manifestations diverses…

Cette année l'équipe a été renforcée d'une seconde animatrice de juillet à la mi-octobre**.**

## d. Le comité technique de suivi

Les réunions de suivi de projet ont pour but de traiter les problématiques et les avancées du projet au niveau opérationnel. L'objectif de ces réunions n'est donc pas de redéfinir le contenu du projet ou de prendre des décisions globales sur les coûts, la qualité… mais de permettre au projet de pouvoir avancer au quotidien.

Le comité technique de suivi est composé de techniciennes de la CAF, de la MSA, de la DDCS et du CD.

L'objectif principal est de permettre au projet de continuer à avancer tout en évitant au maximum les retours en arrière ou les blocages suite à un manque d'informations ou à une mauvaise compréhension des informations transmises aux partenaires institutionnels.

# 4. FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

## a. Ressources financières

Afin d'assurer la pérennité de la démarche, permettre la mise en œuvre de ses missions et développer ses actions sur le département, Gamins Exceptionnels réalise chaque année des demandes de subvention auprès de plusieurs entités.

Depuis 2017, les actions sont cofinancées par des partenaires financiers incontournables mais non exclusifs.

Bien qu'indispensables à la survie de l'association, les financements extérieurs sous forme de subventions imposent une charge de travail importante impliquant l'élaboration des dossiers de subvention, leur suivi, ainsi que la réalisation des bilans.

S'il semble légitime de justifier les demandes de financement auprès des administrations concernées, la charge de travail qui en découle impacte de manière non négligeable l'activité du dispositif. Cela se traduit par du temps en moins consacré à l'information et l'orientation des familles dont les sollicitations sont de plus en plus nombreuses et sont d'avantage en demande d'accompagnement individualisé.

En 2019, le financement du pôle ressources se divise comme suit :

| RESSOURCES EXTERIEURES | | |
|---|---|---|
| Financeurs | Cadre | Répartition |
| CAF | Fonds Public & Territoire | 47,85% |
| CONSEIL DEPARTEMENTAL | Budget Citoyen | 13,03% |
| DDCS | Appel à projets Jeunesse et éducation populaire | 7,05% |
| MSA | Soutien secteur rural | 6,12% |
| CONSEIL REGIONAL | Dispositif d'aide à la création d'emploi pérenne | 6,12% |
| DDCS | FDVA | 1,23% |
| | TOTAL DES RESSOURCES EXTERIEURES | 81,40% |

| RESSOURCES PROPRES | | |
|---|---|---|
| | | Répartition |
| Conventions de partenariat / Adhésions | Fonds propres | 5,52% |
| Prestations | Collectivités | 6,95% |
| Autres | | 6,13% |
| | TOTAL DES RESSOURCES PROPRES | 18,6% |

## b. L'appel à projets de la CNAF sur les Fonds Publics et territoire

L'action en faveur de l'accueil des enfants en situation de handicap, d'abord développée dans un cadre expérimental sous l'impulsion de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales entre 2010 et 2013, puis soutenue par la CAF du Pas de Calais au titre du fonds « publics et territoires » dédié à l'accompagnement des besoins spécifiques à compter de l'année 2014, se voit réaffirmée conformément à l'axe 1 de la nouvelle COG 2018-2022 et aux financements des Pôles d'Appui et de Ressources.

Elle s'articule autour de 3 axes principaux :

- **Agir pour le développement des services aux allocataires** comme notamment en développant l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales.
- **Garantir la qualité et l'accès aux droits en modernisant le modèle de production du service** comme par exemple en développant l'accès aux droits.
- **Mobiliser les personnels et leurs compétences, moderniser le système d'information, optimiser le pilotage et l'évaluation, renforcer les coopérations.**

## c. Les conventions de partenariat et prestations

A partir de Janvier 2018 et afin d'obtenir de l'autofinancement permettant de pérenniser et développer l'association, il a été proposé aux collectivités territoriales une convention de partenariat avec une participation financière. En effet, il apparaissait important d'impliquer d'avantage les collectivités dont le projet de développement inclut une dimension éducative et citoyenne amenant à prendre en considération le droit d'accès de tous les enfants à des lieux d'accueils collectifs, dans une perspective d'inclusion.

En 2019, le tarif des conventions de partenariat a été acté par le CA :

- 0,03 centimes d'euros / habitant (sous forme de convention de partenariat)

Cette convention ouvre le droit aux structures (EAJE, ACM, RAM) d'adhérer à l'association et de bénéficier des différents services.

Il existe également une possibilité de bénéficier des services de l'association pour les structures dont les collectivités ne souhaitent pas signer la convention de partenariat, à la prestation.

- Prêt de malle : 35 euros
- Sensibilisation sur site : 50 euros de l'heure / intervenant

Le dispositif est sollicité par des structures petite enfance non PSU, afin de répondre à leurs demandes, le conseil d'administration a décidé d'une tarification au cout réel de la prestation demandée :

- Prêt de malle 40 euros
- Sensibilisation sur site : 60 euros de l'heure / intervenant
- Intermédiation avec les familles : gratuité
- Participation aux sessions de sensibilisation territoriales : 20 euros / professionnel

Afin de garantir l'inconditionnalité de l'accueil, une demande en faveur d'une famille est totalement gratuite.

## 5. ROLES ET MISSIONS DE L'ASSOCIATION

L'association GAMINS EXCEPTIONNELS constitue un pôle d'appui et de ressources et a vocation à réunir les professionnels du secteur médico-social, sanitaire et de l'enfance dans le but de permettre aux familles : l'accueil et l'inclusion de leur enfant en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers au sein d'une structure ou un dispositif d'accueil de loisirs ou petite enfance non spécialisé.

### a. L'accompagnement des familles

La mission d'accompagnement des familles prend de plus en plus d'ampleur au sein du dispositif. Il est à noter que c'est une mission qui est devenue principale lors de la création de l'association en juillet 2018.
Auparavant, l'accompagnement (sensibilisations, prêts de malles) était principalement auprès des structures accueillantes.

L'accueil en centre de loisirs ou en établissement d'accueil du jeune enfant est un « espace/temps » favorisant la rencontre, le partage et la découverte. Dans le but de permettre à chaque enfant de bénéficier d'un accueil de qualité dans ces structures, Gamins Exceptionnels développe depuis fin 2018 l'accompagnement individuel des familles. Gamins Exceptionnels a pour mission de :

- **Faciliter les démarches des familles** dans la mise en place de l'accueil de leur enfant
- **Etre à l'écoute de tous les parents** en particulier ceux dont les enfants ne sont pas encore repérés
- **Mutualiser les compétences de chacun** dans un but commun : le bien-être de l'enfant
- **Accompagner les organisateurs** dans leur démarche inclusive

Comme en témoigne l'enquête **"la grande consultation nationale Famille et Handicap" menée par OpinionWay dans le cadre de la Mission Nationale**, l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap a un impact non négligeable dans la vie des familles et pour l'enfant. Mais également que

l'absence de mode d'accueil adapté aux besoins de leur enfant, le mercredi et pendant les vacances est l'un des facteurs impactant la vie professionnelle des parents.

L'association a à cœur d'être à l'écoute de tous les parents en particulier ceux dont les enfants ne bénéficient pas encore d'une prise en charge du fait d'un temps d'attente long pour obtenir un premier rendez-vous.

Dans le cadre des missions d'accompagnement des familles, dans leur projet d'inscrire leur enfant en situation de handicap en centre de loisirs ou en EAJE, l'équipe de Gamins Exceptionnels a réalisé :

- 29 préparations d'accueil dans le cadre d'un premier accueil, d'un changement au niveau de la tranche d'âge, de structure, … A chacune de ces préparations, la famille et le professionnel référent (s'il y a) ont été associés.

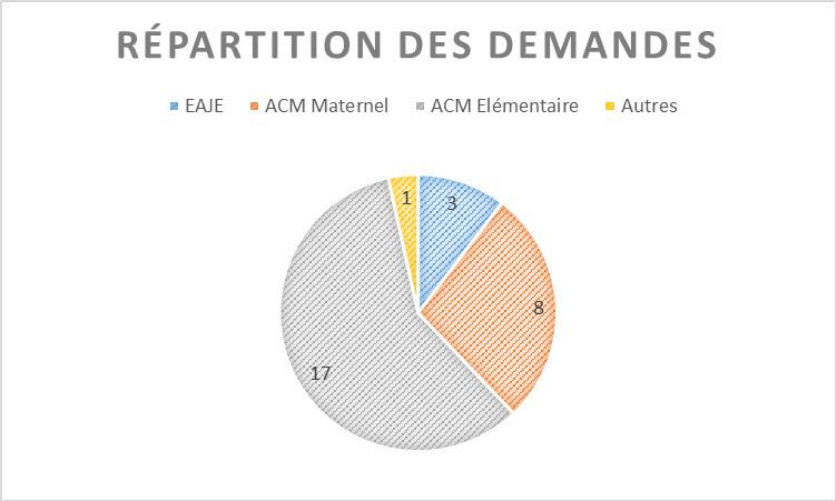


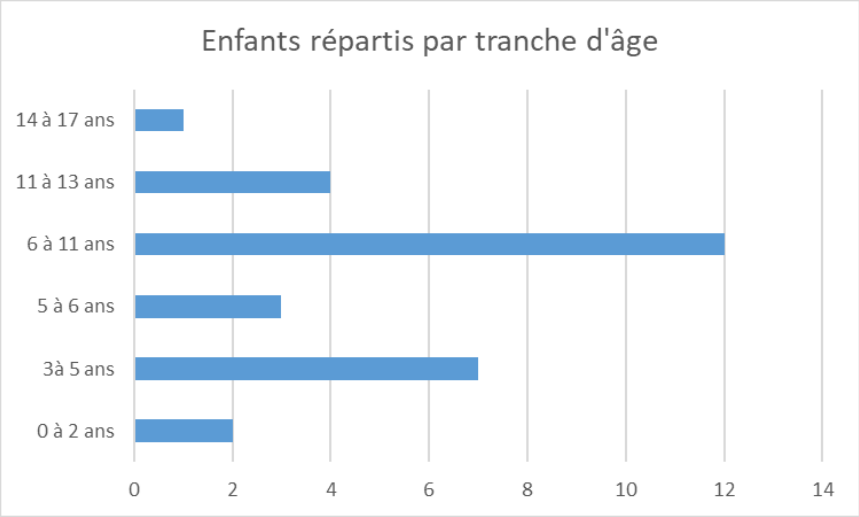

Le temps de préparation est surtout le premier temps de rencontre entre les différents acteurs. Chaque préparation est différente puisqu'elle prend en compte les particularités, besoins et capacités de l'enfant concerné par l'accueil. Cette préparation peut déboucher sur une modulation du temps d'accueil sur des temps d'activité bien précis porteurs de sens pour l'enfant. Rien n'est figé, il s'agit de réfléchir aux meilleures conditions d'accueil pour chaque enfant.

Les familles sont de plus en plus nombreuses à nous solliciter, néanmoins les difficultés de communication restent le principal frein à cette mission.

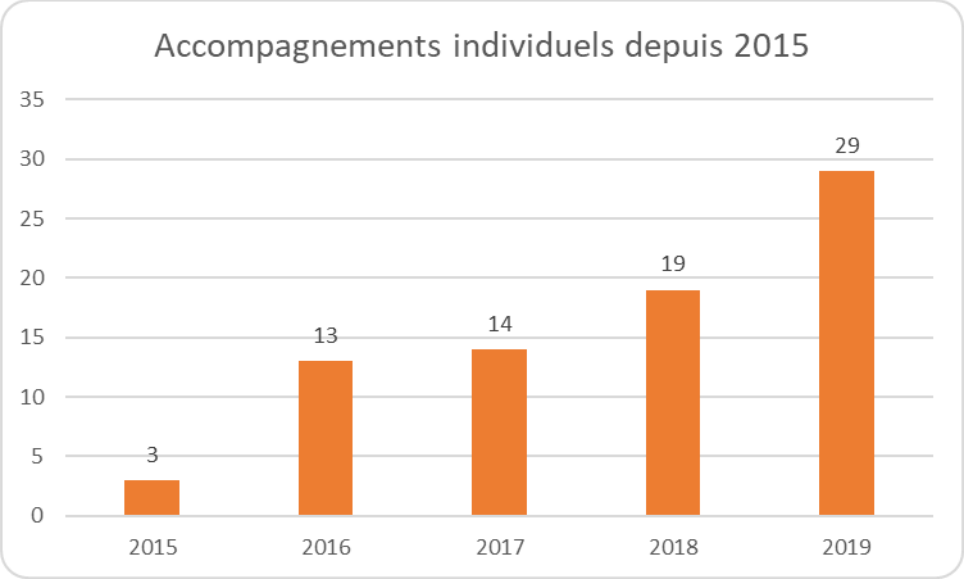


## b. Soutenir les acteurs

Les techniciens de l'association ont un rôle de conseil et de soutien auprès des équipes. Il s'agit d'accompagner, d'impulser des changements de regards et de pratiques.

L'accompagnement se décline en plusieurs axes :

- **Apporter un soutien aux équipes** (animation et prêts d'outils pédagogiques, être une veille juridique de l'inclusion et des obligations qui s'imposent aux gestionnaires, …)
- **Contribuer à adapter le projet éducatif et à qualifier le personnel en charge de l'accueil de l'enfant** (sensibilisations, conseils personnalisés, …)
- **Co-construire un projet d'accueil personnalisé pour chaque enfant** (aide au personnel pour définir le projet individualisé d'inclusion de l'enfant confié, transmission des connaissances ou techniques nécessaires au bon accueil de l'enfant ; modulation des heures, ...)
- **Favoriser un partenariat entre les familles, les structures sanitaires et médico-sociales et les structures d'accueil** visant à la coéducation et à la mutualisation des compétences de chacun

## Sensibilisation des équipes en 2019

La sensibilisation est un axe majeur de notre dispositif.

Soutenu dans sa démarche, l'association s'engage à dispenser des sessions de sensibilisation collectives territoriales à destination des professionnels de la petite enfance, des animateurs et directeurs d'accueils collectifs de mineurs afin de faciliter la prise en charge des enfants accueillis.

Les sensibilisations permettent aux professionnels d'identifier clairement l'équipe du pôle et d'apporter des réponses aux interrogations individuelles.

Comme l'ensemble des actions (mise à disposition de matériel pédagogique, mise en synergie des acteurs de la petite enfance, de la jeunesse et du handicap, faire ressortir les complémentarités des différents professionnels) du dispositif, les sensibilisations sont destinées à instaurer un changement pérenne dans l'accueil des enfants en situation de handicap à travers des solutions à long terme et sans renfort systématique du personnel.

Les sensibilisations visent à permettre aux équipes de rédiger des projets d'animation qui prennent en compte l'inclusion, dans le but de permettre à chaque enfant de participer à des temps de loisirs éducatifs et l'apprentissage du "vivre ensemble".

Porter un autre regard sur la différence, découvrir les activités adaptées permettant le vivre ensemble, adapter ses pratiques éducatives à tout public, réfléchir en équipe à l'adaptation d'un accueil en proposant un planning d'animation adapté sont autant de pistes de réflexions qui peuvent aider les équipes éducatives à proposer aux jeunes accueillis des temps de loisirs de qualité et répondant aux valeurs éducatives visées.

Outre ces sessions territoriales de sensibilisation, Gamins Exceptionnels propose également des sessions de sensibilisation sur site : qu'il s'agisse d'initier les équipes à certains sports (boccia) et jeux, d'animer des actions de sensibilisation auprès des enfants ou des équipes d'animation ou de les aider à élaborer une réflexion sur leur pratique professionnelle en vue de répondre à des difficultés rencontrées sur le terrain.

Gamins Exceptionnels met un point d'honneur à répondre de manière individualisée aux sollicitations des structures pour permettre aux équipes d'animation de bénéficier de conseils adaptés et d'enrichir leurs pratiques.

## DU COTE DE L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

### Les sensibilisations sur site en EAJE :

En 2019, sept EAJE ont fait appel aux services de Gamins exceptionnels pour des sensibilisations in situ. Soit un total de 55 professionnels sensibilisés à l'accueil d'enfants en situation de handicap.

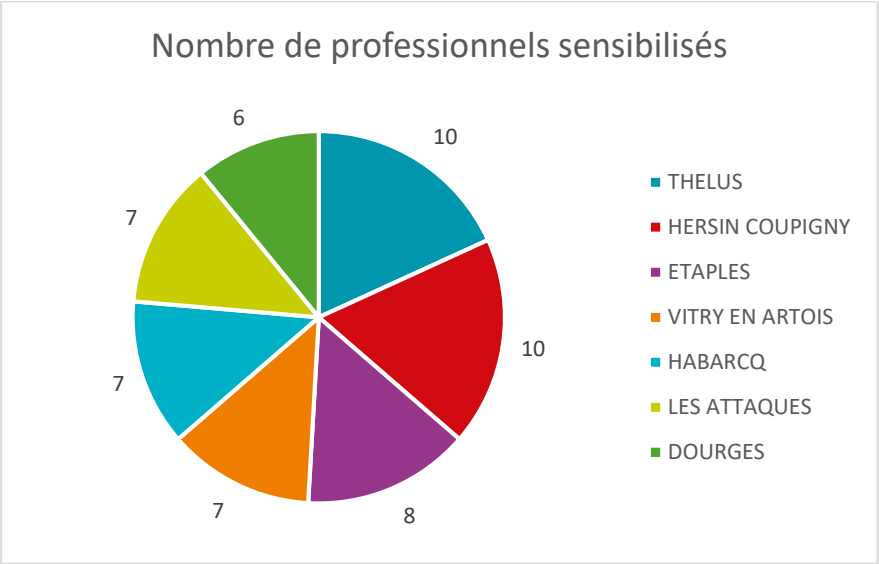


### Les sensibilisations territoriales en petite enfance :

Fin d'année 2018, la CAF a délégué à Gamins exceptionnels l'organisation de sensibilisations territoriales autour de la thématique « **Handicap et accompagnement des familles** ». Cette thématique émane de la demande des participants des précédentes sessions de sensibilisation.

Ayant été formée à cette thématique, l'animation de ces rencontres a été dispensée par l'équipe de Gamins Exceptionnels, elles ont pour objectifs de :

- Créer du lien et échanger sur les pratiques des professionnels en EAJE
- Informer, acquérir de nouvelles connaissances
- Réfléchir autour de la notion de parentalité et échanger sur l'impact du handicap de l'enfant sur celle-ci : « La parentalité bousculée »
- Donner aux professionnels un temps afin d'exprimer leurs ressentis, leurs expériences, leurs craintes
- Recueillir les besoins des équipes afin de réfléchir et construire ensemble

| HORAIRE | PROGRAMME |
|---|---|
| 9h-12h30 | Présentation du dispositif Gamins Exceptionnels<br><br>Définir la parentalité<br><br>Annonce du Handicap |
| 13h30-15h30 | « Handicap » ? Comment en parler ?<br><br>Témoignages vidéos de parents |
| 15h30-16h00 | Echanges autour des questions des participants et bilan de sensibilisation |

Les sessions de sensibilisation ont débuté en Décembre 2018 et ont été organisées jusqu'en Mai 2019 sur l'ensemble du département.

Les **sensibilisations territoriales** à destination des EAJE ont touché 88 participants (directeurs, coordinateurs, responsables, référents techniques, EJE, animateurs petite enfance, auxiliaires de puériculture, infirmières, puéricultrices…) représentant 77 structures petite enfance.

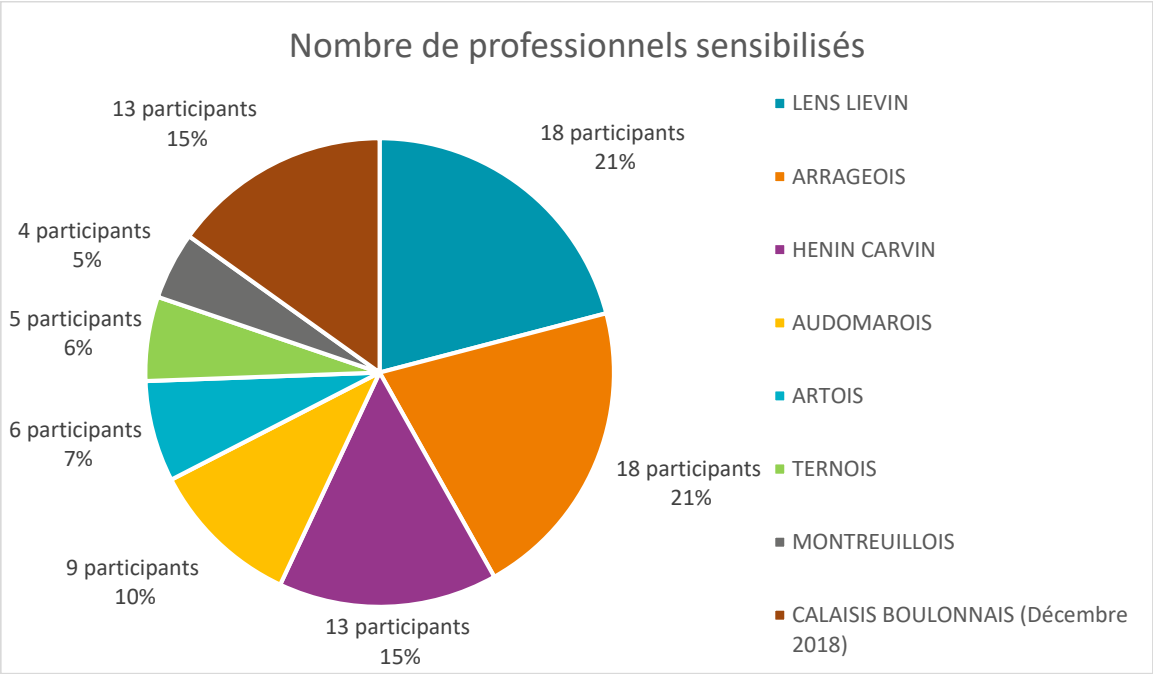

## EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Généralement titulaires d'une formation BAFA, les professionnels de l'animation ne disposent pas des ressources et connaissances nécessaires en matière de handicap et des particularités liées à l'accueil et l'accompagnement d'une personne aux besoins particuliers.

### Les sensibilisations territoriales :

En 2019, Gamins exceptionnels a bénéficié d'une subvention dans le cadre de la démarche qualité des accueils collectifs de mineurs. Suite aux retours des participants des sessions de sensibilisations territoriales précédentes, la thématique de cette année était **« Comment accueillir un enfant différent en ACM ».**

Les sensibilisations sont avant tout basées sur l'échange de pratique en lien avec les situations que les animateurs peuvent rencontrer sur le terrain et les questionnements que les équipes ont sur l'accueil d'un enfant en situation de handicap.

Plusieurs objectifs sont visés lors de ces journées :

- D'identifier une association ressource sur la thématique du handicap
- De sensibiliser les professionnels de la jeunesse à l'accueil d'enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers
- De réfléchir autour de cette thématique et envisager des pistes d'actions en structure
- De favoriser l'inclusion de enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers
- D'exprimer ses craintes, ressentis, représentations

| HORAIRE | PROGRAMME |
|---|---|
| 9h-12h30 | Présentation du projet, dans le cadre de la démarche qualité des accueils collectifs de mineurs<br>Présentation du dispositif Gamins Exceptionnels<br>Travail autour des représentations autour du handicap |
| 13h30-16h30 | Echanges sur les réalités de terrain autour de l'accueil d'enfants en situation de handicap<br>Point sur la législation<br>Echanges autour des questions des participants<br>Présentation d'outils ludiques de sensibilisation à la différence |

Ces interventions ont lieu à l'échelle du département du Pas-de-Calais et l'équipe se tient à la disposition des ACM pour sensibiliser les équipes au complet.

Les **sensibilisations territoriales** à destination des ACM ont touché 75 participants (animateurs, directeurs, responsables de service jeunesse) représentant 33 organisateurs d'accueils collectifs de mineurs

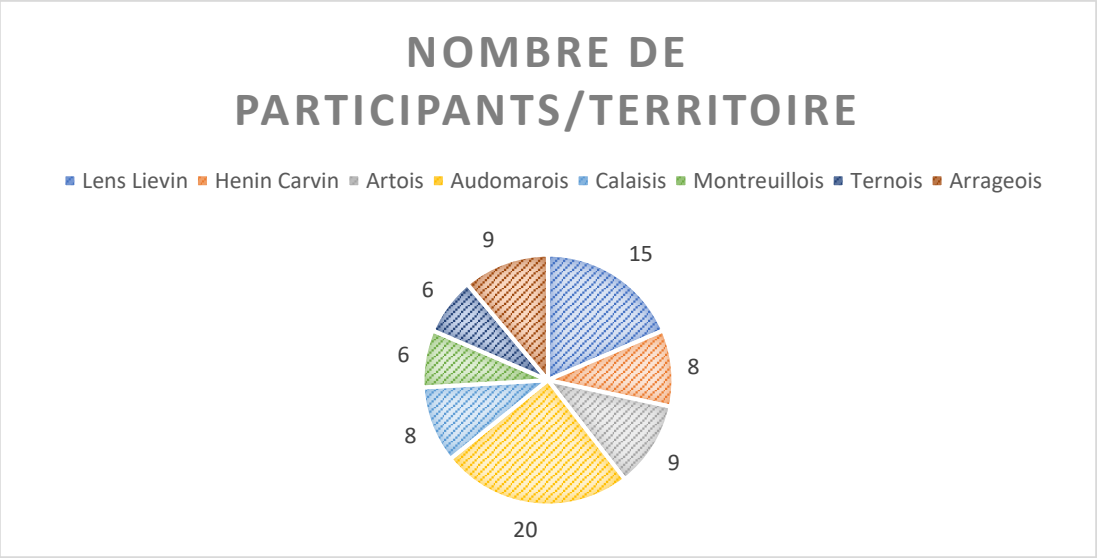


Les sensibilisations sur site :

Cette année encore, des organisateurs nous ont interpellé pour que le pôle leur crée un format spécifique afin de répondre à une thématique donnée ou une problématique rencontrée. Il s'agit alors de construire un contenu de sensibilisation en tenant compte :

- De l'attente de l'organisateur,
- Des connaissances déjà maitrisées et des notions à aborder,
- Des cas concrets qu'ils souhaitent partager,
- Des contraintes organisationnelles (disponibilités des agents, lieu durée, …)

A la demande des communes, le pôle a été sollicité sur les journées de préparation/réflexion à destination des animateurs/directeurs des ACM. Il y a eu 9 demandes ce qui représente : 128 animateurs/directeurs sensibilisés. (3 demandes sur l'Arrageois, 2 demandes sur l'Artois, 2 sur Lens Liévin, 1 demande sur le Ternois et 1 sur le Calaisis).

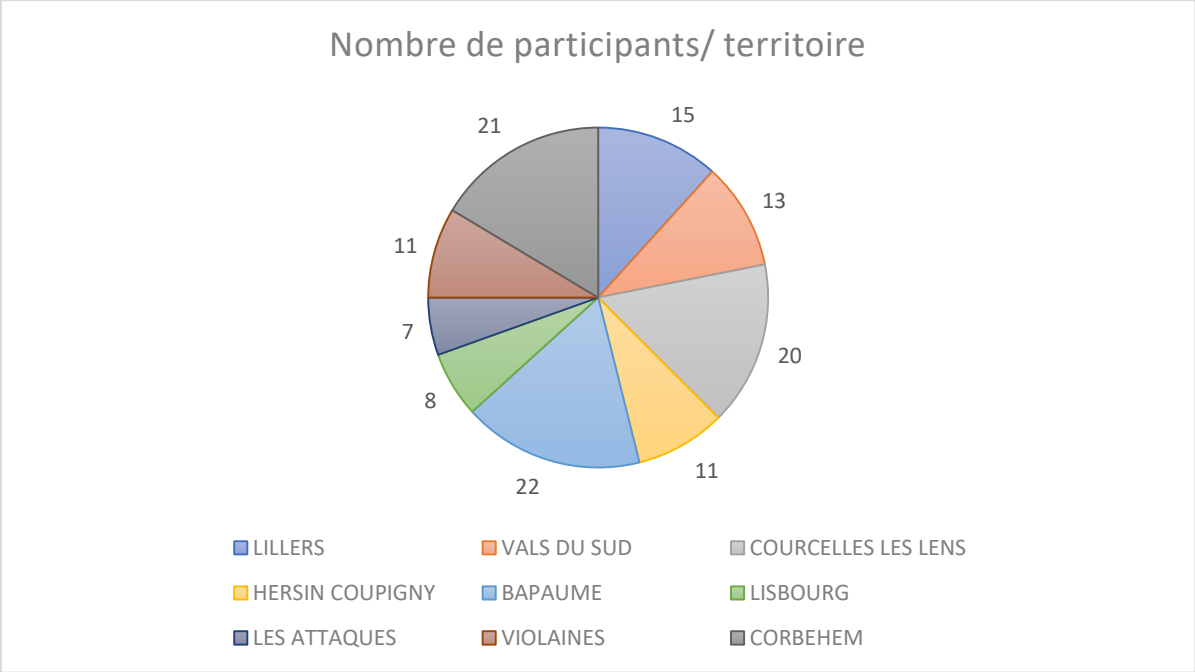


## Sensibilisation en partenariat avec le RLH30 (Relais loisirs handicap 30) PETITE ENFANCE / JEUNESSE :

En 2019, un financement a été attribué par la DDCS afin de proposer aux équipes 2 jours de sensibilisation sur la thématique : **Adapter les jeux et temps de vie en collectivité pour permettre la participation de tous les enfants et favoriser le vivre et le jouer ensemble**.

Cette formation co-construite avec l'équipe du RLH30, permettait également de favoriser l'acquisition de nouvelles compétences au sein l'équipe et de s'approprier des techniques pédagogiques actives et participatives pour l'animation des temps de sensibilisation à destination des professionnels de l'enfance et de la jeunesse. Deux sessions de deux jours ont donc été proposées aux professionnels des structures petite enfance et jeunesse du département. La première session se déroulant le 30 Septembre et 1er Octobre a été animée par les animatrices du RLH30, la session du 28 et 29 Novembre a été animée par l'animatrice de Gamins Exceptionnels en présence d'Aurore DARCOURT, animatrice du RLH30.

| TERRITOIRE | DATE ET HEURE | Lieu |
|---|---|---|
| ARRAS | 30 Septembre et 1er Octobre 2019<br>de 9h à 16h | Rond-point Baudimont |
| ARRAS | 28 et 29 Novembre 2019<br>De 9h à 16h00 | Maison des sociétés |

Les **sensibilisations en partenariat avec le Relais loisirs handicap 30** ont réuni 41 professionnels représentant 17 structures jeunesse et 5 structures petite enfance.

Ces sessions de sensibilisation ont permis :

- D'initier les échanges entre professionnels de structures petite enfance et jeunesse autour de la thématique de l'accueil d'enfants en situation de handicap.
- De travailler sur les représentations liées au handicap
- De proposer des temps d'analyse de pratique professionnelle
- D'aborder des notions comme l'intégration/inclusion, pédagogie positive, pédagogie différenciée, sensibilisation, posture bienveillante, discrimination (positive/négative), ...
- De proposer un regard sur l'évolution des représentations/freins/difficultés et un questionnement des pratiques professionnelles des participants

Ces sessions seront dupliquées sur l'ensemble du département Pas de Calais (7 territoires) au cours du 1er semestre 2020.

## Les malles pédagogiques : un outil au service de l'inclusion

### *Des malles pédagogiques, Pourquoi* ?

Nous sommes convaincus que si nous outillons les structures de droit commun, cela contribuera à améliorer voire faciliter l'accueil d'enfants en situation de handicap.

Ces malles sont à la disposition des équipes afin de les soutenir et enrichir leurs pratiques en proposant des supports pédagogiques adaptés et variés.

Les malles sont composées de jeux, d'outils, de livres… permettant de parler de la différence au sens large, du handicap ou d'adapter un accueil.

Ces malles sont à destination d'un large public d'enfants de 2 mois à 17 ans. Il n'est pas nécessaire d'accueillir un enfant en situation de handicap pour pouvoir bénéficier d'une malle. Elles sont à destination de tous puisqu'une grande partie des jeux a été choisie pour favoriser le vivre ensemble et sont aussi un formidable outil de sensibilisation à destination des enfants comme des adultes.

### *Les objectifs* :

- **Soutenir l'autonomie et le bien-être** de l'enfant en situation de handicap au sein d'une structure petite enfance et/ou de loisirs.
- **Favoriser la création de lien et l'échange** entre les enfants en dépassant la situation de handicap pour permettre de mieux vivre et jouer ensemble

- **Impulser le développement de pratiques inclusives** afin que chaque enfant, quelles que soient ses particularités, puisse bénéficier du même accueil et accès aux loisirs
- **Sensibiliser les** enfants accueillis en structures ordinaires à la situation de handicap. Pour les plus jeunes, il s'agira de faire de la découverte de la différence une source de solidarité, d'entraide, de partage, d'empathie…
- **Proposer des ressources mobilisables** pour les équipes : soit pour faciliter l'accueil d'un enfant en situation de handicap, soit pour s'informer et réfléchir à des thématiques diverses (pédagogie positive, les différents types de handicap, adaptation de jeux, faire face à une situation difficile…)

***Par quels moyens ?***

- Le **financement** : en grande partie par la CAF du Pas de Calais dans le cadre de l'enveloppe « Fonds Publics et Territoire » mais aussi dans le cadre de l'accompagnement démarche qualité des accueils collectifs de mineurs de la DDCS pour les malles pédagogiques à destination des ACM et par le biais de la mise en place des conventions de partenariat et adhésions des collectivités, structures, associations souhaitant bénéficier des services de Gamins exceptionnels
- La **construction** : grâce aux échanges avec les structures pour être au plus proche des besoins de terrain
- La **réservation** : par le biais du site www.gamins-exceptionnels.fr. Le professionnel précise les modalités du prêt : durée, demande de sensibilisation, délai.
- L'**acheminement** : exclusivement par les professionnels du dispositif « Gamins Exceptionnels » car nous avons à cœur de garantir une équité dans l'accès aux outils et à favoriser les pratiques inclusives sur tout le département du Pas de Calais. Cette rencontre est primordiale pour instaurer de la confiance, un échange, et sensibiliser à l'utilisation des outils contenus dans la malle.

Les malles sont un outil en perpétuelle évolution au gré des retours des premiers utilisateurs : les équipes des structures.

### Les malles pédagogiques à destination des EAJE

Les malles à destination des EAJE sont idéalement constituées puisque directement conçues à partir des souhaits des professionnels de structures eux-mêmes.

En vue d'élargir l'offre, chaque année l'équipe de Gamins Exceptionnels recherche de nouveaux supports afin d'apporter des réponses efficaces et adaptées aux besoins des structures du territoire. En 2019, de nouvelles malles ont été conçues et mises à disposition des EAJE en fonction des attentes des professionnels.

L'association dispose à ce jour de 10 malles avec des thématiques différentes :

- Espace multi sensoriel,
- Éveil sensoriel,
- Découverte de l'approche snoezelen (1 et 2),
- Sensibilisation des équipes,
- Découverte de la différence petite enfance,
- Jeux et outils d'adaptation,
- Tous différents, tous exceptionnels (1 et 2),
- Motricité Petite Enfance.

Nouvelles malles pédagogiques :

- ***Malle motricité petite enfance*** : balle vibrante, bascule à ventouses, chenille d'apprentissage, dalles motrices, formes à visser, fruits et légumes à lacer, balles sensorielles velours, kit péda'yoga, structure cabane tubes et tiges spaghetti, Méga balle chevelue, plaque sensori motrice, hochets ventouses, sablier spirale, « structure à bascule », …
- En 2018, Gamins exceptionnels a travaillé à l'élaboration de malles pédagogiques à destination des ACM avec l'association *Petit avec de grandes oreilles.* En 2019 nous avons renouvelé ce travail pour la construction de malles à destination des EAJE, afin d'apporter un outil clé en main de sensibilisation à la différence et au handicap sur le format 1 livre/1 activité : Deux Malles ***« Tous différents, tous exceptionnels »***

Il y a eu 52 prêts au total pour les structures petite enfance sur 2019

## Le matériel à disposition des ACM

Pour les prêts en accueils de loisirs, les modalités de prêt (durée, contenu de la malle, conseils) sont définies en fonction des besoins et envies de chacun.

Les ACM peuvent se rendre sur le site internet de Gamins exceptionnels et sélectionner les outils dont ils ont besoin en ligne afin de composer la malle pédagogique qui leur sera déposée.

Les supports pédagogiques sont déclinés en 7 catégories :

- Eveil sensoriel (éveil musical, jeux sur les 5 sens, …)
- Expression (expression corporelle, communication, …)
- Jeu de plateau (jeux de coopération/ de discrimination/ de mémorisation, …)
- Livres et multimédias (littérature enfantine/ livres adultes, médias, …)
- Matériel adapté (vie quotidienne/ jeux, …)
- Motricité (jeux d'adresse et de précision/ matériel sportif adapté, …)
- Sensibilisation (outils de mise en situation de handicap, …)

## Nouveautés 2019 :

De nouveaux outils ont été mis à disposition des ACM dans les différentes rubriques du catalogue en ligne :

- Jeux de plateau : Mimik Mémo, Animal mystère
- Eveil sensoriel : Domino tactile
- Matériel adapté : gilet lesté
- Sensibilisation enfants : Livre « La petite casserole d'Anatole », bandes dessinées « La bande à Ed »

Les malles pédagogiques conçues avec l'association « Petits avec des grandes oreilles » sont un véritable outil pédagogique d'animation sur le thème de la sensibilisation au handicap et à la différence à travers le vivre ensemble, le « jouer ensemble ». Elles sont également en ligne et disponibles au prêt. En 2019, elles ont été retravaillées et réorganisées afin de répondre d'avantage aux besoins et demandes des structures. Les malles initiales se décomposent aujourd'hui comme suit :

- 2 malles sur « Les déficiences »
- 1 malle « Le monde t'appartient »
- 1 malle « Les cinq sens »
- 1 malle « Dans mon corps »
- 1 malle « Mes émotions »
- 2 malles « motricité »

En 2019 nous avons également créé un « Sac de répit » avec des outils pouvant répondre au besoin d'apaiser certains enfants, leur proposer des outils favorisant la concentration, le besoin d'isolement, l'identification et l'expression des émotions…

En 2019, ce sont près de 140 jeux, livres et outils pédagogiques qui ont circulé sur l'ensemble du département.

## c. L'expérimentation sur un territoire de la CABBALR

Ce projet expérimental est une première sur le Département.
Le choix du conseil d'administration s'est porté sur un territoire de la CABBALR pour plusieurs raisons : les associations/structures le composant sont gestionnaires de structures/dispositifs sur ce territoire, le maillage territorial, la mise en réseau seront facilités sur ce territoire et il est repéré comme ayant des besoins en terme d'accompagnement.
Ensuite, suite à une rencontre à l'antenne CAF de Bruay- la- Buissière et à la présentation de cette action, les professionnels présents ont montré un vif intérêt à co porter l'action.

<u>Territoire de l'expérimentation :</u>

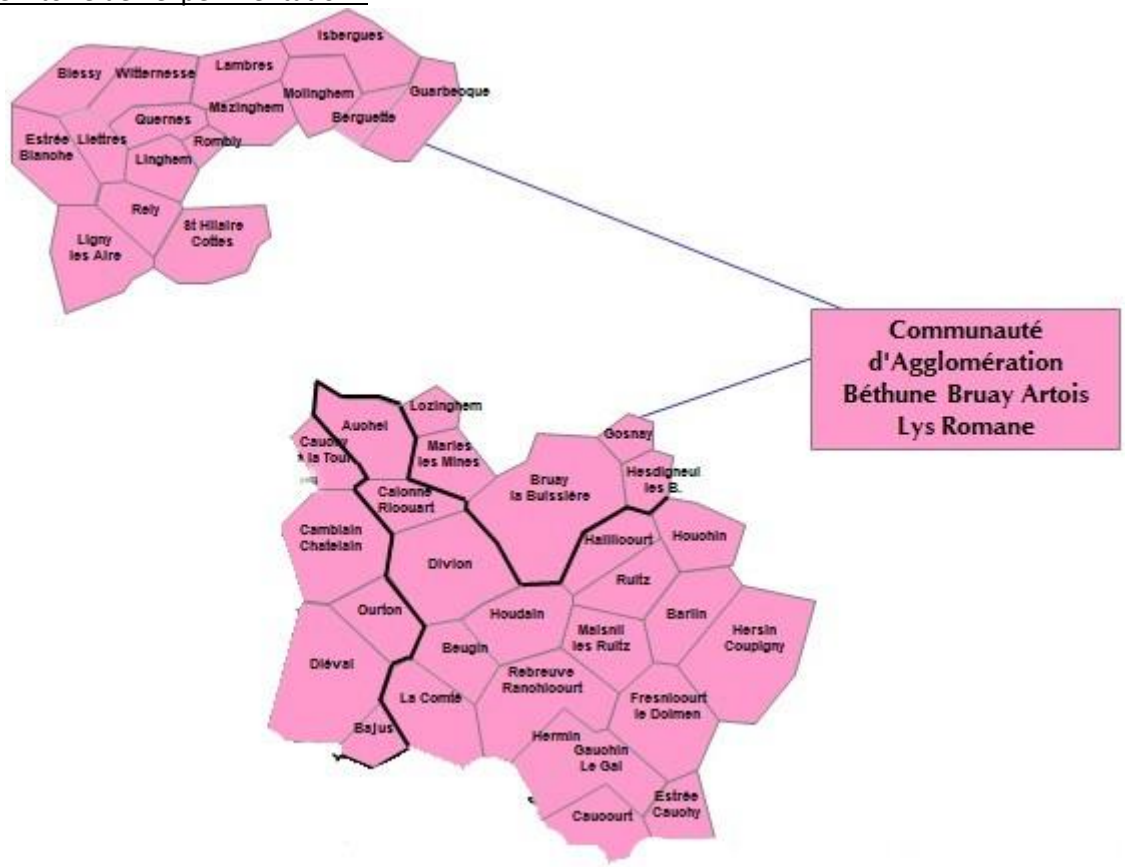

Cette expérimentation a pour objet d'accompagner au mieux les parents d'enfants en situation de handicap sur un territoire donné, dans leur recherche de structures petite enfance et/ou de loisirs, accueils individuels et de parallèlement, soutenir les acteurs de terrain dans ces accueils.
L'expérimentation s'articule autour des besoins des parents et de l'enfant : information, conseil, orientation, accompagnement ou soutien.
Cette expérimentation requiert donc une complémentarité des acteurs et des actions.
Les EAJE, RAM, ACM, MAM et structures médico-sociales de ce territoire ont été invités au comité de lancement le 24 avril 2019 pour leur présenter le dispositif et leur proposer un conventionnement définissant les responsabilités de chacun, et les objectifs de l'expérimentation.

Les moyens mis en place, avec les collectivités désireuses de participer à cette expérimentation et ayant au préalable signées une convention de partenariat, sont :

- Produire un accompagnement clair pour les familles dont l'enfant est en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers,
- Favoriser l'accompagnement des professionnels petite enfance et enfance à l'inclusion de tous
- Organiser un partenariat efficace
- Travailler l'offre de soutien à la parentalité
- A l'échelle d'un territoire, organiser une réponse collective à l'accompagnement des structures et des familles
- Possibilité de mobiliser un travailleur social de l'antenne CAF formé à la LSF sur les accueils le nécessitant

L'enjeu principal à l'échelle du territoire est de déterminer les apports de l'association afin de lever les freins à l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures de droit commun, et les difficultés qui peuvent persister.

Depuis la rencontre d'avril, 5 collectivités territoriales et/ ou association du territoire défini ont conventionné (Office de la jeunesse, CCAS de Bruay la buissière, Divion, Hersin Coupigny, Barlin). Le dispositif est sollicité pour des sensibilisations, du prêt de malles mais malheureusement pas sur l'accompagnement des familles.

Après ce premier bilan, une rencontre s'est tenue le 18 janvier 2020 pour l'organisation technique de cette expérimentation. Un questionnaire va être envoyé aux participants afin de comprendre le manque d'interpellation autour de l'accompagnement des parents d'enfants en situation de handicap et d'ajuster la démarche expérimentale avec ces premiers retours.
Parallèlement, des rencontres avec les structures du secteur médico-social ont commencé en fin d'année 2019.
Les membres du Conseil d'administration de Gamins Exceptionnels appuient cette démarche en invitant la directrice de Gamins Exceptionnels notamment lors de comité directeur de chaque association (PEP62, APF, UDAPEI, La Vie Active).
Le but est de toucher les familles dont les enfants sont suivies dans ces structures et de les orienter et les accompagner, si c'est leur envie, vers les structures ordinaires pour que leur enfant ait un temps éducatif de qualité.
L'expérimentation se poursuit sur 2020.

## d. Les autres demandes

### Des actions de sensibilisation dans les structures

Outre l'accompagnement des familles, des prêts de malles et des actions de sensibilisation à destination des structures, l'équipe du dispositif Gamins Exceptionnels propose également des actions à destination des enfants. Sur la base du jeu, de l'échange ou de la pratique du jeu adapté, cela permet d'initier un changement de regard des enfants mais également des adultes encadrants.

- ✓ Sensibilisation de 30 enfants à Givenchy en Gohelle autour de la différence
- ✓ Sensibilisation de 25 enfants à Lisbourg, la structure accueille un enfant avec autisme et souhaitait sensibiliser l'ensemble du groupe à la différence et au handicap

### Des journées thématiques

Le pôle a été sollicité en 2019 pour participer à des journées thématiques :

- ***Forum Naissance*** : Nous avons été interpellés pour participer à différents forums Naissance / Primo Parents dans une optique de prévention. Le dispositif était donc présent sur Carvin, Bruay la Buissière, Arras, Divion…
- ***Temps fort de la semaine de la petite enfance*** organisé par la CAPSO à Arques 16 Avril 2019 : Forum ouvert aux parents et enfants avec la participation de divers partenaires
- ***Forum des familles,*** Bully les mines 15 Mai 2019
- ***« Nos différences, notre force »*** Forum des discriminations, Beaurains Septembre 2019.
- ***Forum intergénérationnel des associations***, 28 Septembre 2019 Auxi le Château Forum ouvert à tous avec la participation de diverses associations du territoire. Présentation de l'association Gamins exceptionnels et d'un échantillon d'outils
- ***« La rue aux enfants »*** Bruay la Buissière 5 Octobre 2019 : Sensibilisation à la différence et au handicap, présentation de l'association
- ***Forum handicap,*** Labourse 2 Octobre 2019
- ***« La journée des aidants » Les bobos à la ferme*** 5 Octobre 2019 : Présentation de l'association aux visiteurs (professionnels, parents…)
- ***Forum Troubles Dys'*** Calais le 9 Novembre 2019
- ***Forum des droits de l'enfant*** le 20 Novembre 2019 à Méricourt
- ***Salon de l'assistant(e) maternel(le)*** Hénin Beaumont le 30 Novembre 2019 :Salon à destination des assistants maternels du département Pas de Calais et ouvert aux familles. Nous avons tenu un stand de présentation de l'association et animé des ateliers de découverte de l'approche Snoezelen.

Manifestations Diverses :

- Intervention au sein d'un approfondissement BAFA Familles rurales Pas de Calais et d'une session BAFD
- Présentation de l'association Gamins exceptionnels aux structures petite enfance lors des rencontres organisées par la CAF
- Jury d'examen pour la création d'un nouvel outil de sensibilisation qui sera en contrepartie offert à Gamins exceptionnels
- Participation au comité de labellisation dans le cadre du budget citoyen porté par le Département
- Intervention à l'AFERTES, présentation de l'association aux futurs professionnels de la petite enfance
- Présence au comité technique de « La maison des faiseurs » à Waben
- Conseils, informations projet de création d'un pôle handicap à Saint Quentin
- Présentation de l'association aux professionnels du périscolaire sur un forum organisé par CANOPE
- Participation à la journée départementale des droits de l'enfance
- Expérimentation sur le territoire de la CABBALR

Demandes particulières :

- Recherches de moyens financiers et/ou humains (siège adapté sur les temps scolaires, recherche d'un éducateur spécialisé à domicile…)
- Informations (projets d'ouverture de structure petite enfance inclusive…)
- Recherche de structure / colonie spécialisée

Les demandes qui n'ont pu aboutir :

- Hors secteur (Lorient, Douaisis, Loiret, Lot, Iles et vilaine, Maroc, Bretagne, Nord, Gironde…)
- Recherche hors missions (recherche d'éducateur spécialisé…)
- Education nationale
- Recherche de moyens humains et/ou financiers

Pour l'ensemble de ces demandes il s'agit de souhaits de prêts de malles pédagogiques, d'interventions de sensibilisations de professionnels ou de demandes d'aides financières.

## e. Développement et communication

### Le développement et la communication :

- Développer nos actions dans les différents médias (presse, télé, radios).
- Poursuivre les actions d'information (type forum, manifestations, …).
- Large diffusion des plaquettes d'informations.
- Etoffer notre site Internet, notre page Facebook et maintenir sa réactivité.
- Diffuser l'adhésion individuelle, collective et les conventions de partenariat.

### Travail autour du site Internet :

L'espace malle pédagogique est amélioré afin de le rendre plus didactique et simple d'utilisation. Les équipes peuvent emprunter directement à partir de la fiche produit, choisir la durée, vérifier la disponibilité…

Si le site retravaillé apporte une facilité de navigation et assure une meilleure lisibilité, il demande un temps de gestion conséquent. Les permanents de l'association s'attèlent à en assurer la mise à jour.

### CRM : un logiciel de gestion :

Gamins Exceptionnels a fait appel au service d'HT WEB afin de créer un outil sur mesure pour répertorier, classer et archiver toutes les données relatives :

1) Aux projets d'accueil personnalisés (enfant, famille, ALSH/EAJE concerné, structure d'accompagnement ou professionnels dans le cadre de la prise en charge, documents de recueil d'informations et de suivi, interventions de Gamins Exceptionnels)
2) À la gestion des adhérents (collectifs, individuels, conventions de partenariat : date, facturation, mails, …)

Il s'agit à terme de disposer d'une plateforme interne qui, au-delà de centraliser les données utiles et de les conserver dans un souci de parfaire la confidentialité, permettra d'extraire des éléments exploitables statistiquement.

En 2020, l'équipe de l'association doit être formée à son utilisation et pourra dès lors commencer à l'alimenter au quotidien.

Cela fera, à terme économiser un temps non négligeable lorsqu'il s'agit de fournir des données quantitatives notamment dans le cadre des dossiers de demandes de subventions dont les instances exigent de plus en plus de précisions afin de valider l'attribution de la subvention convoitée.

### Perspectives des outils de communication en 2020 :

Les plaquettes et outils de communication vont être retravaillés (bulletins d'adhésion, brochures d'informations famille et professionnel).

Les membres du CA et la directrice de l'association ont travaillé à la mise à jour de ces outils tant sur le plan graphique dans un objectif de lisibilité, qu'au niveau du contenu, permettant une actualisation des informations relatives à l'association.

## 6. DU PLAN D'ACTION 2019 AU BILAN

| Sensibiliser et accompagner les équipes d'ACM | OUI | NON | En cours |
|---|---|---|---|
| Poursuivre les actions de sensibilisation sur l'ensemble du territoire | X | | X |
| Diversifier et enrichir le contenu des actions de sensibilisation des équipes | X | | X |
| Continuer d'étoffer le contenu du matériel pédagogique | X | | X |
| Répondre aux attentes des structures volontaires sur l'ensemble du département | X | | |
| Augmenter les temps de sensibilisation dans les stages BAFA BAFD | X | | |
| **Sensibiliser et accompagner les équipes d'EAJE** | | | |
| Poursuivre les actions de sensibilisation sur l'ensemble du territoire | X | | |
| Diversifier et enrichir le contenu des actions de sensibilisation des équipes | X | | |
| Continuer d'étoffer le contenu du matériel pédagogique | X | | X |
| Répondre aux attentes des structures volontaires sur l'ensemble du département | X | | |
| **Accompagner un maximum de familles** | | | |
| Etre à l'écoute de tous les parents | X | | |
| Poursuivre un accompagnement personnalisé des familles dans la préparation préalable à un accueil | X | | X |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Développer notre réseau ressources** | | | |
| Se rendre disponible pour répondre aux demandes | X | | |
| Augmenter le nombre de partenaires du secteur médico-social afin de s'appuyer sur un réseau ressource varié et dense | | | X |
| **La communication** | | | |
| Faire connaître plus largement l'association Gamins exceptionnels, son projet, ses actions en communiquant davantage | X | | X |
| Large diffusion des supports de communication | X | | X |
| Etoffer et maintenir la réactivité de notre site internet et de notre page Facebook | X | | X |
| **Assurer la pérennité du dispositif** | | | |
| Développer l'adhésion individuelle et collective | X | | X |
| S'assurer de la volonté des différentes institutions à s'impliquer de façon pérenne | X | | |
| Formaliser les partenariats | X | | X |
| Associer le secteur médico-social, de l'animation, de la petite enfance | X | | X |
| Trouver les moyens nécessaires à l'essor de l'association | X | | X |
| Proposer et convaincre davantage d'établissements petite enfance et jeunesse de s'associer au projet | X | | X |

## 7. CONTACT

**GAMINS EXCEPTIONNELS**
16, Rue Aristide BRIAND – 62000 ARRAS

contact@gamins-exceptionnels.fr

**Administration/coordination générale**
Emilie DAUTRICHE : 07.61.12.58.93
direction@gamins-exceptionnels.fr

**Animation** :
Marine LECLERCQ : 07.61.12.57.73
animation@gamins-exceptionnels.fr